

## Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

### Psychologue

#### Informations sur le concours

Publié le :	25-11-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	ressources.humaines@ch-lanmeur.fr
Date du concours :	12-01-2026
A propos du poste :	

LE CENTRE HOSPITALIER DE LANMEUR situé dans le Nord Finistère (29) s'étend aujourd'hui sur trois sites et se compose principalement d'un service de Médecine SSR, d'un secteur EHPAD de 255 places, d'un Accueil de jour et d'un SSIAD.

Le site principal de Traon Bézéden : 25 lits de Médecine SMR avec 3 lit identifiés soins palliatifs (LISP), 69 lits à EHPAD 1, 76 lits à EHPAD 2, 65 places à St Melar. Le site principal accueille aussi une pharmacie à usage intérieur, les services administratifs près du hall d'accueil, les services techniques et logistiques, une cuisine centrale, un service de portage de repas à domicile, un service blanchisserie, un service de transport des résidents, des chambres funéraires. Il existe un plateau technique de rééducation dans le nouveau bâtiment au rez-de-jardin. Une assistante sociale, un diététicien et une psychologue viennent compléter l'équipe de professionnels transversaux. Le Centre Hospitalier dispose d'une équipe d'animateurs qui propose diverses activités : culturelles, artistiques et sportives.

Au centre-bourg : 45 lits à l'EHPAD la Vallée. A la "Maison des aînés et des aidants" : 8 places en Accueil de jour, 30 places au SSIAD.

1 poste de Psychologue de classe normale (H/F) est à pourvoir au Centre Hospitalier de Lanmeur

L'exercice de la profession de psychologue consiste en :

#### 1/ Activités

- Accueil, encadrement et formation des étudiants et des stagiaires
- Bilan psychologique (recueil d'information, entretien, interprétation et synthèse, restitution)

- Collaboration avec les autres membres de l'équipe pluri-professionnelle
- Conception et élaboration d'interventions psychologiques et thérapeutiques à visée préventive et curative auprès des patients et de leurs familles
- Conseil au projet de l'unité et au projet d'établissement
- Elaboration d'un projet psychologique de l'unité et d'établissement
- Elaboration du diagnostic sur le fonctionnement psychique d'un patient
- Intervention auprès d'équipes pluriprofessionnelles interne ou externes (formation, soutien, groupes de parole, analyses des pratiques, analyse institutionnelle).
- Pratiques d'entretiens individuels ou collectifs
- Psychothérapies individuelles et de groupe
- Réalisation d'études et recherche en psychologie en lien avec les activités cliniques, enseignement, formation personnelle et vers autrui, expertises
- Recueil et analyse des besoins et des demandes d'interventions,
- Travail d'évaluation par le biais de groupes de réflexion et de supervision théorico-clinique entre professionnel ou par toutes autres méthodes spécifiques

## 2/ Savoir-Faire

- Choisir une méthode correspondant à son domaine de compétence
- Définir et mettre en œuvre les activités thérapeutiques adaptées au patient
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel
- Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs

## PEUVENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE :

Peuvent faire acte de candidature les personnes de nationalité française et les ressortissants de l'Union européenne titulaires :

1° De la licence en psychologie qui justifie en outre, de l'obtention :

- soit d'un diplôme d'étude supérieure en psychologie
- soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel
- soit d'un des titres figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé

2° De la licence visée au 1° et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

3° Du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris.

4° De titres ou diplômes étrangers reconnus équivalents aux diplômes mentionnés ci-dessous dans les conditions fixées par l'article 1er (2°) du décret n° 90-255 du 22 mars 1990

fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue, modifié par le décret n° 93-536 du 27 mars 1993;

## LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPORTERA :

- D'une demande d'admission à concourir établie sur papier libre et curriculum vitae éventuellement accompagné d'attestations d'emplois et actions de formations suivies
- Copie recto verso d'une pièce d'identité
- D'une copie des titres, diplômes détenus et autres qualifications équivalentes dont le candidat est titulaire ;
- Copie de moins de 3 mois du bulletin n°3 du casier judiciaire
- Un état de service complété par l'autorité investie du pouvoir de nomination dont relève le candidat, justifiant d'au moins 5 ans de services publics effectifs à la date de la clôture des inscriptions et du corps dont il relève à la même date.

## LES CANDIDATURES :

Doivent être adressées par écrit (cachet de la poste faisant foi), ou remise (contre récépissé), avant le 26/12/2025 à 00 Heures (2 mois après la publication) à :

Madame Christel MOUISSET, Directrice du Centre Hospitalier de Lanmeur - 9, rue Traonbezeden - 29620 LANMEUR

## Informations sur l'établissement

Nom : CENTRE HOSPITALIER DE LANMEUR

Ville : 29620 Lanmeur

## Pour candidater

Date limite de candidature : 26-12-2025

Conditions de candidature :

## PEUVENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE :

Peuvent faire acte de candidature les personnes de nationalité française et les ressortissants de l'Union européenne titulaires :

1° De la licence en psychologie qui justifie en outre, de l'obtention :

- soit d'un diplôme d'étude supérieure en psychologie
- soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel
- soit d'un des titres figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé

2° De la licence visée au 1° et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

3° Du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris.

4° De titres ou diplômes étrangers reconnus équivalents aux diplômes mentionnés ci-dessous dans les conditions fixées par l'article 1er (2°) du décret n° 90-255 du 22 mars 1990

fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue, modifié par le décret n° 93-536 du 27 mars 1993;

Pièces à fournir :

## LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPORTERA :

- D'une demande d'admission à concourir établie sur papier libre et curriculum vitae éventuellement accompagné d'attestations d'emplois et actions de formations suivies
- Copie recto verso d'une pièce d'identité
- D'une copie des titres, diplômes détenus et autres qualifications équivalentes dont le candidat est titulaire ;
- Copie de moins de 3 mois du bulletin n°3 du casier judiciaire
- Un état de service complété par l'autorité investie du pouvoir de nomination dont relève le candidat, justifiant d'au moins 5 ans de services publics effectifs à la date de la clôture des inscriptions et du corps dont il relève à la même date.

Mail pour l'envoi des candidatures : [ressources.humaines@ch-lanmeur.fr](mailto:ressources.humaines@ch-lanmeur.fr)

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : Centre Hospitalier de Lanmeur 9 rue de Traonbezeden 29620 LANMEUR